

*Un oiseau s'est envolé.*

Edmond **Meylan**, son époux;  
Pierre **Meylan**, son fils et Maya **Meylan** sa belle-fille;  
Morgane et Maud, ses petites-filles;  
Gisèle et Diane **de Ferron**, Christiane et Catherine **Lempereur**, ses belles-sœurs et nièces;  
Olivier et Michel **Andreini**, ses neveux;  
ainsi que les familles parentes, alliées et ses amis  
ont l'immense tristesse d'annoncer le départ d'

## **Iris MEYLAN-ANDREINI**

enlevée à leur tendre affection le mardi 14 janvier 2014 après une courte maladie, qu'elle a supportée avec beaucoup de courage et de dignité.

La cérémonie religieuse se tiendra le lundi 20 janvier à 14 h 30 en la chapelle protestante de Veyrier.

La défunte repose en la chapelle de la Maison Funéraire à Carouge, 46, avenue Cardinal-Mermillod.

Nous adressons nos sincères remerciements au personnel soignant de la Maison de Vessy et à la Docteure Catherine Tosco qui l'ont accompagné avec tant de délicatesse, d'affection et d'humanité.

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé à la Ligue Genevoise contre le Cancer CCP 12-380-8.

Cet avis tient lieu de faire-part.